

L'équipe éducative
du collège Théodore Monod
5 vieux chemin de Meaux
93 220 Gagny

A Monsieur Jean Louis BRISON
D.A.S.E.N. de la Seine Saint Denis
Inspection Académique
8 rue Claude Bernard
93 008 Bobigny Cedex

Monsieur le Directeur,

A la lecture d'une « liste de travail » diffusée par le rectorat de Créteil, nous sommes stupéfaits de ne pas figurer parmi les établissements rentrants dans le dispositif REP. Sommes-nous un collège invisible alors que nos indices correspondent aux « **seuils** » d'entrée ?

Sommes-nous les oubliés de l'égalité des chances depuis 15 ans ? Les élèves arrivent dans notre établissement avec des difficultés et pourtant un sur deux obtient une mention (89,2% de réussite au brevet).

Cette réussite découle de projets mis en place dans l'établissement et d'un investissement majeur des équipes enseignantes, malgré tous les problèmes engendrés par différents facteurs qui prennent de plus en plus d'importance :

- l'isolement du collège dans un quartier ghettoïsé : situé entre des carrières transformées en zone d'habitat informel et des cités, près d'une gare sans commerce ni vie sociale ;
- l'existence du contrat urbain de cohésion sociale établi en 2009 mettait déjà en exergue que le quartier se situait clairement dans la moyenne des ZUS du département, facteur encore aggravé par le mouvement et l'augmentation des populations défavorisées ;
- la violence entre élèves dans et en dehors du collège ainsi que l'agressivité envers les adultes : cette année, suite à cette montée de violence, le collège a sollicité l'aide extérieure des Equipes Mobiles de Sécurité du rectorat de Créteil ;
- l'augmentation et la banalisation des incivilités : l'encadrement est de toute façon insuffisant, ce qui engendre des situations d'insécurité et de dangerosité. Les équipes pédagogiques s'essouffent de plus en plus, confrontées à la difficulté grandissante de transmettre les savoirs ;
- l'augmentation des conseils de discipline : depuis trois ans, les solutions alternatives ne sont plus efficaces au regard de la gravité des événements.

Après avoir interpellé plusieurs fois les différentes instances (motions au CA, courrier au maire et commissariat, rendez-vous avec l'IA à notre demande) pour faire reconnaître nos difficultés et solliciter des moyens supplémentaires, elles nous ont proposé des solutions toujours provisoires et insuffisantes.

Classer notre établissement dans le dispositif REP garantirait la réussite de nos élèves, un climat plus serein et favoriserait la stabilisation des équipes.

Ne pas classer notre établissement dans le dispositif REP est dévastateur pour la réussite de nos élèves, accentue le climat délétère et entérine la déliquescence des équipes déjà démotivées et bientôt démissionnaires.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, veuillez agréer Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

L'équipe éducative du collège